

Paris, le 12 juin 2017

Directrice
Florence FAVREL-FEUILLADE

LISTE EXHAUSTIVE DES STRUCTURES AUTORISÉES À
INTERVENIR À L'AP-HP EN TANT QUE STRUCTURES
TIÈRES À LA CONVENTION UNIQUE DANS LE CADRE
DES ESSAIS INDUSTRIELS

Fondation AP-HP pour la Recherche

ICM – Institut du Cerveau et de la Moelle épinière

Imagine – Institut des Maladies Génétiques

ICAN - Institute of Cardiometabolism And Nutrition)

AIM - Association Institut de Myologie (pour le périmètre de
l'Institut de Myologie et de I-Motion)

Association Robert Debré pour la Recherche Médicale

ACTION CŒUR

Ces structures sont labellisées pour une durée de deux ans.